

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Chez Alma Association Inc.	Numéro de permis 2024032	Date d'inspection Le 06 mai 2025	
Nom de l'établissement Garderie Chez Alma		Numéro de téléphone (506) 740-4283	
Adresse 161 boulevard Isidore-Boucher Saint-Jacques NB E7B 1W4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des exigences d'affichage et de l'accès à l'établissement.
Un courriel avec plusieurs pièces jointes qui explique le rôle du conseil d'administration a été envoyé à l'administrateur durant ma visite.
Observation de la collation fournie par la garderie (toast confiture et beurre d'arachide) et fournie par certains parents. Observation des changements de couche, du lavage des mains et du diner fournie par la garderie (macaroni avec sauce blanche au poisson) et fournie par certains parents (boite à lunch).
Les enfants vont à l'extérieur pendant ma visite.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 mai 2025

Date

original signé par
Vadel Takam

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 mai 2025

Date